

Info La Pêche

Votre municipalité en bref



Décembre 2016

Municipalité de La Pêche

1, route Principale Ouest
La Pêche, J0X 2W0
819 456-2161

www.villelapeche.qc.ca

ISSN 1911-7787

Heures d'ouverture

Lundi, mardi et vendredi

de 8 h 30 à 16 h 00

Mercredi et jeudi

de 8 h 30 à 18 h 00

Conseil municipal

Robert Bussière
Maire.....819 456-2043
rbussiere@villelapeche.qc.ca

Jocelyne Ménard
Quartier 1819 456-1170
jmenard@villelapeche.qc.ca

Michel Gervais
Quartier 2819 456-3746
mgervais@villelapeche.qc.ca

Christian Blais
Quartier 3819 456-2848
cblais@villelapeche.qc.ca

Jean-Paul Brisebois
Quartier 4819 459-2151
jbrisebois@villelapeche.qc.ca

Jacqueline Lambert-Madore
Quartier 5819 459-8843
jlambertmadore@villelapeche.qc.ca

Claude Giroux
Quartier 6819 459-1344
cgiroux@villelapeche.qc.ca

Christopher Harris
Quartier 7819 459-2200
charris@villelapeche.qc.ca

Avis public - Adoption du budget municipal

L'adoption du budget pour l'année 2017 aura lieu le 19 décembre 2016, à 19 heures à la salle Desjardins du complexe sportif de La Pêche.

Horaire du temps des fêtes

Veillez noter que les bureaux administratifs de la Municipalité seront fermés du 24 décembre au 2 janvier 2017. Le maire, Monsieur Robert Bussière, les élus municipaux et tous les employés de la Municipalité vous souhaitent un joyeux temps des fêtes et une merveilleuse année en 2017 !

Modification de la vitesse limite

Veillez prendre note que le 7 novembre 2016, le conseil municipal a adopté le règlement n° 16-723 modifiant la vitesse limite sur le chemin Wakefield-Heights. La vitesse limite sur ce chemin est réduite à 40 km/h.

Collecte des déchets et du recyclage durant la période des fêtes

Veillez prendre note qu'en raison des congés du temps des fêtes, l'horaire régulier de la cueillette des ordures et du recyclage pour la semaine du 25 décembre sera modifié comme suit : la cueillette du lundi sera faite le mardi, la cueillette du mardi sera faite le mercredi, aucun changement pour la cueillette du mercredi et jeudi. Pour la semaine du 1^{er} janvier 2017, la cueillette sera reportée d'une journée pour tous les secteurs. Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec le Service des travaux publics au 819 456-2161, poste 2282.

Bacs verts

Le conseil de la Municipalité de La Pêche a adopté le règlement n° 16-718 qui prévoit la mise en place d'un service de collecte des ordures par bac vert de 360 litres à compter du 1^{er} juin 2017. Bon nombre de résidences possèdent déjà un bac vert pour la collecte des ordures. La Municipalité désire en faire l'inventaire et demande à chaque propriétaire d'un bac à ordures vert d'en aviser le bureau municipal par téléphone, au 819 456-2161, poste 0 ou par courriel à l'adresse reception@villelapeche.qc.ca avant le 31 décembre 2016. Si vous ne possédez pas de bac pour la collecte des ordures, vous pouvez vous en procurer un auprès des commerces locaux (quincaillerie) ou de la Municipalité.

Avez-vous conservé votre calendrier municipal 2016 ?

Le calendrier 2016 de la Municipalité de La Pêche a été posté dans tous les foyers de la municipalité et chacun des 4000 exemplaires distribués a été numéroté (sur la couverture du calendrier) en vue d'un tirage. Le numéro tiré au sort est le 441. S'il s'agit de votre numéro, veuillez-vous présenter **AVANT LE 23 DÉCEMBRE 2016** au bureau municipal avec votre calendrier numéroté et une pièce d'identité. Si le prix n'est pas réclamé avant la date indiquée, un numéro subséquent sera tiré et annoncé dans l'Info La Pêche de **janvier 2017**

Collecte de sang

La Caisse Desjardins des Collines-de-l'Outaouais sous la présidence d'honneur de M. Robert Bussière, vous invite à participer à la collecte de sang qui aura lieu le mercredi, 11 janvier 2017 à compter de 13 h 30 au Complexe sportif La Pêche, à la salle Desjardins situé au 20 chemin Raphaël. L'objectif cette année est de 125 donateurs!

Séances du conseil municipal

Les prochaines séances du conseil auront lieu à 19 h 30 le 19 décembre 2016, 9 janvier et 23 janvier 2017.

Compte de taxes - version bilingue

La Municipalité souhaite informer les citoyens qu'il est possible d'obtenir leur compte de taxes en version française ou bilingue. La langue sélectionnée par défaut pour l'impression du compte de taxes est le français. Si vous désirez obtenir votre compte de taxes en version bilingue, veuillez communiquer avec le bureau municipal au 819 456-2161, poste 0, ou par courriel : reception@villelapeche.qc.ca.

Fondation de la Maison de la Culture

Nouvelle direction à la Fondation de la Maison de la Culture des Collines : Denis Gervais (président) et Réjean Desjardins (vice-président). La Fondation a pour but la promotion de talents locaux ainsi que leur épanouissement par l'entremise du Théâtre de la Petite École et du festival d'été des Collines. Nous vendons présentement des cartes de membre pour fidéliser notre clientèle; votre adhésion vous permettra de bénéficier de rabais pour les spectacles du Théâtre de la Petite École. Pour plus de renseignements pour l'achat des cartes de membre, veuillez appeler au 819 456-3856 et laissez vos coordonnées ou communiquez avec les administrateurs de la Fondation. Au nom de la Fondation, nous vous souhaitons de passer de très belles fêtes et au plaisir de vous voir bientôt.

Club de l'Âge d'or Les bons amis

Le souper du temps des fêtes du club de l'Âge d'or de Ste-Cécile-de-Masham aura lieu à la salle Desjardins du complexe sportif de La Pêche, le samedi, 10 décembre à compter de 17 h. Après le souper, le groupe Ka-Danse vous fera danser et il y aura aussi un tirage de prix de présence. Les billets doivent être achetés à l'avance : 16 \$ pour les membres et 21 \$ pour les invités.

Complexe sportif de La Pêche

Patinage en famille : le dimanche, de 13 h 00 à 13 h 50; offert gratuitement par le Centre dentaire de Wakefield. Patinage public : le vendredi de 17 h 00 à 17 h 50; offert gratuitement par IGA Famille Charles, le Centre de tri Pontiac et la pharmacie Uniprix. Les périodes de hockey improvisé : le vendredi, de 15 h 30 à 16 h 50; 5 \$ par joueur. Patinage public pendant le temps des fêtes : le mardi, 27 décembre (offert par Caisse populaire Desjardins des Collines de l'Outaouais); le mercredi 28 décembre (offert par Dave Mayer Construction); le jeudi, 29 décembre (offert par Gauvreau Ski Doo) de 13 h 00 à 15 h 00; le mardi, 3 janvier (offert par Assurance Éric Proulx et Pavage Charly); le mercredi, 4 janvier (offert par Robert Bussière, maire de La Pêche et Christian Blais, conseiller du quartier 3) et le jeudi, 5 janvier (offert par Garage WHP) de 13 h 00 à 15 h 00. Les périodes de patinage public et de hockey improvisé les vendredis seront offertes aux heures et aux conditions habituelles.

Il reste toujours quelques heures de location de la patinoire pour la nouvelle saison et nous avons aussi une grande salle climatisée, incluant le service de consommations, pour les réceptions de famille ou les fêtes de bureau. Appelez-nous au 819 456-1535, poste 1 ou visitez notre site Web au www.complexe-sportif-la-peche.ca

RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE LA PÊCHE PRÉSENTÉ PAR LE MAIRE ROBERT BUSSIÈRE

Conformément aux dispositions de l'article 955 du Code municipal, il me fait plaisir de vous transmettre les informations sur la situation financière de la Municipalité.

Les états financiers au 31 décembre 2015, complétés par les auditeurs externes de la firme comptable J. Éthier CPA Inc., démontraient un surplus de 552 927 \$ dans le fonds de fonctionnement. Ce montant a été entièrement affecté aux travaux routiers et à l'exercice 2016.

Les prévisions budgétaires 2016 ainsi que la tendance nous permettent de prévoir un certain surplus dans le fonds de fonctionnement cette année également. Ce surplus libre sera entièrement affecté au budget 2017 afin de réaliser des projets et minimiser l'incidence des comptes de taxe municipale.

Vous trouverez dans le tableau ci-dessous les projets réalisés au cours de l'année 2016 ainsi que leurs coûts de réalisation.

PROJETS	VALEUR
Achat d'un camion 4X4 – Silverado 2016	46 000 \$
Travaux routiers sur l'ensemble du territoire municipal	2 264 370 \$
TOTAL	2 310 370 \$

Tel que prévu à l'article 11 de la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, nous reproduisons ici le tableau montrant la rémunération et l'allocation des dépenses annuelles versées à chacun des membres du conseil, par la Municipalité de La Pêche et la MRC des Collines-de-l'Outaouais.

2016	MUNICIPALITÉ	MRC	MRC RÉUNIONS	TOTAL
RÉMUNÉRATION DU MAIRE	29 315 \$	36 909 \$	5 000 \$	71 224 \$
ALLOCATION DE DÉPENSES DU MAIRE	14 657 \$			14 657 \$
TOTAL	43 972 \$	36 909 \$	5 000 \$	85 881 \$

2016	MAIRE SUPPLÉANT	CONSEILLER
RÉMUNÉRATION	11 259 \$	9 759 \$
ALLOCATION DE DÉPENSES	4 879 \$	4 879 \$
TOTAL	16 138 \$	14 638 \$
ALLOCATION POUR LES RÉUNIONS DES COMITÉS (PAR RÉUNION)		
PRÉSIDENT	125 \$	125 \$
MEMBRE	120 \$	120 \$

Aussi, tel que prévu à l'article 955 du Code, nous reproduisons la liste des contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ pour la période du 2 novembre 2015 au 1er novembre 2016 ainsi qu'une liste des contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ conclus au cours de cette période avec une même partie contractante. Ladite liste est disponible pour consultation durant les heures normales de travail, au bureau de la Municipalité sis au 1, route Principale Ouest.

La séance du conseil en vue de l'adoption du budget 2017 aura lieu le 19 décembre 2016 à 19 heures à la salle Desjardins au complexe sportif de La Pêche. Un avis public à cet effet sera publié au moins 8 jours avant la tenue de cette séance.